

Avis de recrutement par la voie du PACTE
d'adjoint technique de recherche et formation
Session 2023
BAP J – adjoint.e en gestion administrative

Référence de l'avis de recrutement :

Arrêté 17 mars 2023 paru au journal officiel le 26 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de recrutements par la voie du PACTE d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement.

Nombre de poste à pourvoir dans l'établissement : 1 poste

Calendrier:

Ouverture des inscriptions : **le jeudi 20 juillet 2023**

Clôture des inscriptions : **le lundi 21 août 2023**

Etude des dossiers : **le vendredi 15 septembre 2023 (date prévisionnelle)**

Auditions : **le lundi 25 septembre 2023 (date prévisionnelle)**

Publication des résultats : **le jeudi 28 septembre 2023 (date prévisionnelle)**

Prise de poste : **1^{er} octobre 2023**

Conditions d'accès au recrutement PACTE :

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 16 ans et de moins de 28 ans et être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou avec un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de 2nd cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel, c'est-à-dire avoir au plus un diplôme de niveau VI, V bis ou V (inférieur au baccalauréat)

OU

- Être âgé d'au moins 45 ans et être en situation de chômage de longue durée et bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :
- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- Jouir de ses droits civiques.
- Aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions ne doit être portée au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Se trouver en position régulière au regard du service national ou de la journée d'appel de préparation à la défense.
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions

Dossier de candidature :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum Vitae détaillé (précisant niveau d'études, formations éventuellement suivies, emplois occupés)
- La fiche de candidature du dispositif PACTE ci-jointe, dûment complétée.
- De la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité)
- Le candidat doit transmettre un dossier par emploi-type.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard au lundi 21 août 2023.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au pôle emploi du domicile de résidence de chaque candidat,
qui transmettra les candidatures recevables à la commission de sélection prévue ci-après.

Déroulement du recrutement :

- Chaque université affectataire arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures transmises par Pôle Emploi.
- Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par la Direction de l'établissement dont un au moins désigné parmi les personnels des organismes publics concourant au service public de l'emploi. Procédure de sélection : La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat.
- Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission procède à la sélection des candidats. Seuls les candidats sélectionnés par la commission seront convoqués à l'épreuve orale d'entretien.
- Procédure de recrutement : A l'issue de l'épreuve orale, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser au Bureau des concours de l'université Paris Nanterre (concours.biatss@liste.parisnanterre.fr) OU à votre agence Pôle Emploi locale – Numéro commun : 39.49.